

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
15/05/2023**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
23/05/2023**Date de publication :**
23/05/2023**Le 22 mai 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Vincent NEVOT, Katia PEDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentées : Anne-Marie CAUSSÉ par Katia PEDEMAY, Huguette LALANNE par Aurélia FOURNIER, Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Muriel PAILLER par Tovo RABEMANANTSOA

Absent : Damien OBRADOR

Secrétaire de séance : Katia PEDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2023-59**OBJET : Vote d'un nouveau tarif de vente du bâtiment du 12 rue du Cam Bas**

Par délibération n° 2022-55 du 27 juin 2022, le Conseil Municipal avait fixé le prix de vente de ce bâtiment à 280 000 € net vendeur, tenant compte de l'estimation des Domaines (262 000 € avec une marge d'appréciation de plus ou moins 10%). Devant les difficultés rencontrées par les différentes agences immobilières en charge de ce dossier, il est proposé de baisser le prix de vente.

Appelé à délibérer et considérant l'avis des Domaines sur la valeur vénale du bien en date du 11 mai 2022, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le prix de vente à 240 000 € net vendeur,
- d'autoriser M. le Maire à signer un avenant au mandat de vente initial établi avec les différentes agences immobilières en charge de ce dossier,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout avant contrat et la vente qui en découlera ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 18**CONTRE : 00****ABSTENTION : 00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

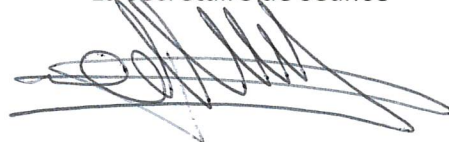
En mairie, le 22 mai 2023

Le Maire



Jean-Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PEDEMAY